



## **Le 7 mars, mettons l'Éducation à l'arrêt, le 8 mars exigeons l'égalité et poursuivons jusqu'au retrait**

Depuis le 19 janvier 2023, la mobilisation ne faiblit pas. Au contraire, elle se renforce au fil des journées d'action.

**Samedi 11 février**, deuxième journée de mobilisation en une semaine, ce sont plus de 2 500 000 manifestant-es qui ont battu le pavé, dans plus de 250 lieux de rassemblement.

C'est la démonstration que les travailleurs et travailleuses, comme 75% de la population, ne sont pas dupes de la communication mensongère du gouvernement et ont bien compris que son projet est inutile et injuste.

Face à l'expression de cette colère qui ne faiblit pas, le gouvernement et ses soutiens, jouent la fermeté mais sont plus que jamais isolés et fragilisés.

C'est par la généralisation de la grève et la mise à l'arrêt du pays que nous pourrions obtenir le retrait de la contre-réforme des retraites. Lors de la crise sanitaire, le secteur de l'éducation a montré qu'il avait un rôle crucial dans le fonctionnement de l'économie.

La CGT Éduc'action appelle donc l'ensemble des personnels à se joindre à la grève et aux manifestations du 16 février.

**Elle appelle d'ores et déjà à faire du 7 mars une journée de grèves massives dans notre secteur qui permettent la fermeture des écoles, établissements et services.**

Alors que la contre-réforme des retraites va encore un peu plus désavantager les femmes, le ministère de l'Éducation nationale tente d'imposer un « travailler plus pour gagner plus » à travers son « pacte » enseignant qui va accroître les inégalités femmes/hommes, dégrader les conditions de travail et mettre en concurrence les personnels. C'est inacceptable, en particulier dans notre secteur féminisé à hauteur de 73%.

**C'est pourquoi la CGT Éduc'action appelle l'ensemble des personnels à la grève féministe du 8 mars dans le cadre de la journée internationale pour le droit des femmes.**

**D'ici là, la CGT Éduc'action appelle les personnels à participer à toutes les initiatives locales et à se réunir en heures d'informations syndicales et assemblées générales pour préparer les 7 et 8 mars, débattre des suites et décider de la reconduction jusqu'au retrait.**

Montreuil, le 14 février 2023